



LA FSU TERRITORIALE

22 rue Malmaison
93170 Bagnolet
contact@snuter-fsu.fr

Bagnolet, le vendredi 29 mai 2026

M David Amiel

Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy 75012 Paris

Objet : préavis de grève national du 5 au 30 juin 2026

La guerre dans le Golfe persique, en plus des conséquences tragiques pour les populations qui la subissent, produit des effets dramatiques sur les flux énergétiques mondiaux, notamment en raison des difficultés affectant le détroit d'Ormuz. Cette situation a entraîné une hausse brutale et durable des prix des carburants et de l'énergie qui affecte l'ensemble de l'économie, avec des conséquences directes sur les conditions d'emploi, de travail et de vie des travailleuses et des travailleurs, et en particulier des agent.e.s de la fonction publique territoriale.

Le gouvernement a annoncé des mesures destinées à augmenter la production et le raffinage, ainsi qu'un soutien aux secteurs économiques les plus touchés. Cependant, aucune mesure d'urgence n'est prévue pour soutenir les salarié.e.s, dont les agent.e.s de la Fonction publique, face à l'augmentation de leurs dépenses. Cette situation, qui va probablement se prolonger pendant des semaines, voire des mois, vient rogner leur niveau de vie, mis à mal depuis des années par le gel du point d'indice, par la suppression de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) et par la baisse de la prise en charge de la rémunération des agents en maladie ordinaire. Avec 70% d'agent.e.s de catégorie C, le versant territorial est particulièrement touché par cette crise des prix de l'énergie.

En outre, en confirmant la hausse du SMIC au 1er juin, les 10 premiers échelons de la grille C1, les 7 premiers échelons de la grille C2, les 3 premiers échelons de la grille C3, les 5 premiers échelons de B1, les 2 premiers échelons de B2, ainsi que les élèves fonctionnaires des corps de catégorie A, passeront sous le niveau du Smic. Plus de 850 000 agent.e.s, majoritairement dans la fonction publique territoriale, seront une nouvelle fois rattrapé.e.s par le minimum légal et se verront privé.e.s de perspective d'évolution de carrière.

La FSU Territoriale revendique auprès du gouvernement des mesures salariales d'urgence. Dans les collectivités, les syndicats de la FSU Territoriale se mobilisent pour obtenir :

- La revalorisation des régimes indemnitaires ;
- L'extension temporaire du recours au télétravail ;
- La mise en place, ou la revalorisation s'ils existent, des dispositifs de remboursement des frais kilométriques.

La FSU Territoriale demande au gouvernement de prendre des mesures d'urgences pour permettre aux agent.e.s de faire face à l'explosion des prix comme première étape d'un plan pluriannuel, aboutissant rapidement à l'attribution uniforme de 80 points (soit + 400 € mensuels) sur l'ensemble de la grille indiciaire




combinée à une revalorisation d'au moins 20 % de la valeur du point d'indice et d'indexer immédiatement celle-ci sur l'indice des prix à la consommation.

Elle demande également d'engager sans tarder une négociation sur la revalorisation des carrières et des rémunérations.

Aussi, la FSU Territoriale dépose des préavis de grève pour chaque journée, du 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 juin 2026, de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble des agent·es de la fonction publique territoriale. Ce préavis devra permettre aux personnels de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veuillez accepter, monsieur le ministre, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

